



PÔLE 1 PRÉVENTION ET MÉDIATION

PROCÈS-VERBAL N°8

Réunion du : Mardi 23 janvier 2024 en visio-conférence

Présents : MM. Philippe COUCHOUX - Jean-Louis GROISELLE.

Excusés : MM. Nicolas FORTIER – Boubakar HAMDANI – Claude MACINA.

Assiste : M. Michael MAURY

Une réunion d'organisation de match sensible était à l'ordre du jour concernant une rencontre du championnat Régional Futsal du 27/01/2024.

Après avoir rappelé le contexte, la Commission a pu échanger avec les représentants des 2 clubs et le délégué officiel.

Il a notamment été rappelé que la sensibilité de ce match ne concerne pas directement les 2 clubs opposés.

La Commission a pris note des dispositions prises par le club recevant (présence de dirigeants supplémentaires, appel aux médiateurs de la ville, etc...) et l'en remercie.

L'arrivée et le départ de la délégation du club visiteur ont été cadrés.

La Commission remercie les 2 clubs et le délégué officiel pour leur présence à cette réunion.

Ce match est classé sensible.